

ANNEXE 1	
Je soussigné: certifie	:
1. Etre affilié à la Sécurité sociale :	
<ul> <li>□ Régime salarié, étudiant (ex. SMERRA, LMDE)</li> <li>□ Par une assurance volontaire</li> <li>□ En qualité d'ayant droit d'un assuré social au sens de l'article 285 du code de la Sécurité Soc (père, mère ou conjoint)</li> </ul>	iale
Je joins à l'appui de cette déclaration <b>l'attestation du « centre payeur en Sécurité social</b> l'équivalent CPAM du régime général (ex. CPAM Finistère, Var, Rhône), inscrit p.1 de la convention cas d'accident (pas la copie de la carte Vitale).	
2. Avoir souscrit auprès de la Compagnie d'Assurance :	
□ sous le n° de police : une couverture <b>Responsabilité civile (RC)</b> du fait des accidematériel causés à autrui ou l'inverse pendant «les activités extra-scolaires ou stages en entrepre (inscrit en toutes lettres sur l'attestation <u>nominative</u> à fournir).	
Pour l'étranger, je joins en supplément des documents en anglais :	
<ul> <li>□ l'attestation d'assurance qui précise le nom de l'étudiant.e (pas les parents), le pays et la ville, dates début / fin du stage (prévoir une période un peu plus large avant et après);</li> <li>□ une attestation pour la couverture maladie, accident corporel et rapatriement.</li> </ul>	les
Infos complémentaires sur la FAQ de l'espace Stag #RC #responsabilitécivile #étranger #M	
3. La personne à prévenir en priorité en cas d'accident est :	
Lien (père, mère, conjoint, famille, ami.e, voisins) :	
Téléphone : + (0) et mail :	
Laboratoire scientifique de recherche	
Laboratorie Scientifique de l'écrierorie	
4. Allez-vous travailler dans un laboratoire et manipuler un laser de classe 3B ou 4 ?	
□ Oui. L'avis d'un ophtalmologue est obligatoire avant le démarrage du stage, <u>en lui précisant le r</u> <u>de la consultation</u> .	<u>notif</u>
□ Non. Infos FAQ espace Stages #Attestation ophtalmolo	gue.
Fait à Lyon, le	



Signature de l'étudiant (scan autorisé) :